



Avis de contravention alors que le véhicule ne m'appartient pas

Par **haas**, le **18/03/2015** à **10:09**

Bonjour

J'aimerais un renseignement concernant un paiement de contravention mon fils agé de 22 ans dormais au volant d'un véhicule à l'arrêt dans un chemin sens issue le véhicule appartenait à son ami qui lui aussi dormais à l'interieur les services de police son venu controlé cette voiture les on donc réveillé et les on amené au poste de police à la suite de sa mon fils vient de recevoir une contravention lui disant de réglé la somme de 180 euros pour pneus usagé alors que le véhicule ne lui appartient pas doit il réglé cette contravention merci de votre réponse

Cdlt

SH

Par **Lag0**, le **18/03/2015** à **10:16**

Bonjour,

Votre fils a donc été contrôlé comme étant le conducteur.

Le PV pour pneu lisse, le R314-1 du code de la route ne précisant rien, c'est bien le conducteur qui est verbalisé.

Par **haas**, le **18/03/2015** à **10:35**

Il na pas le permis il était effectivement place du chauffeur mes tous dormais dans le véhicule .